

Avenant à la Convention de stage numéro :
entre

<u>1 - L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT</u>	<u>2 - L'ORGANISME D'ACCUEIL</u>
Université de La Réunion Adresse : 15, avenue René Cassin - CS 92003 97744 Saint Denis Cedex 9 ☎ : mél : Représentée par M. Frédéric MIRANVILLE, Président de l'université de La Réunion	Nom : Adresse : ☎ : mél : Représenté par (nom du signataire de la convention) : Qualité du représentant :
<u>3 - LE STAGIAIRE</u>	
Nom : Adresse : ☎ : mél : Formation suivie à l'université de La Réunion :	Prénom : Né(e) le :
<u>1 - ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'UNIVERSITÉ</u>	<u>2 - ENCADREMENT DU STAGIAIRE PAR L'ORGANISME D'ACCUEIL</u>
Nom et Prénom de l'enseignant référent : Fonction (ou discipline) : ☎ : mél :	Nom et prénom du tuteur de stage : Fonction : ☎ : mél :

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L124-1 et suivants,

Vu l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 modifié

ARTICLE 1 : Objet

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles ayant lieu durant ce stage, le présent avenant a pour objet de modifier la convention de stage signée entre l'établissement d'enseignement, l'organisme d'accueil et le stagiaire tels que désignés en entête.

CAS 1 - ARTICLE 2 : Modification des dates du stage

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles ayant lieu durant ce stage, le présent avenant a pour objet de modifier la convention de stage signée entre l'établissement d'enseignement, l'organisme d'accueil et le stagiaire tels que désignés en entête.

- Cas 1-1 Le stage est suspendu du _____ au _____. Il reprendra le _____
- Cas 1-2 : Le stage est suspendu à la date de signature du présent avenant par le stagiaire jusqu'au _____
- Cas 1-3 : Le stage est suspendu à la date de signature du présent avenant par le stagiaire jusqu'à nouvel ordre. Si la date de fin du stage intervient sans signature d'un nouvel avenant, le présent stage prendra fin automatiquement.
- Cas 1-4 : Le stage est interrompu à la date du _____. Une nouvelle convention sera signée en cas de possibilité de reprise d'un stage. L'organisme d'accueil s'engage à reprendre le stagiaire en son sein si les conditions d'activité le permettent et que l'année universitaire n'est pas terminée.
- Cas 1-5 : Le stage est interrompu à la date du _____. Une nouvelle convention sera signée en cas de possibilité de reprise d'un stage.

CAS 2 - ARTICLE 2 : Stage à domicile

A compter de la signature du présent avenant par le stagiaire, le stage aura lieu à son domicile.

L'adresse du domicile du stagiaire est :

Le stagiaire s'engage à respecter le planning établi par l'organisme d'accueil, et à ne pas se déplacer. Les tuteurs du stagiaire resteront joignables pendant cette période.

ARTICLE 3 : Prise d'effet

Le présent avenant prend effet de plein droit à sa date de signature par le stagiaire. Il est entendu entre les parties que le présent avenant pourra être envoyé par courriel avec signatures scannées, sous réserve de vérification de l'identité des signataires.

ARTICLE 4 : Autres dispositions

L'ensemble des autres dispositions de la convention de stage initiale restent applicables.

Fait à _____ le _____ (date à apposer par le stagiaire)

Pour L'université de La Réunion

Nom et signature du représentant de l'université, par délégation du Président

Pour l'organisme d'accueil

Nom et signature du représentant de l'organisme

L'enseignant référent

Nom et signature

Le tuteur de stage de l'organisme d'accueil

Nom et signature

Le stagiaire (ou son représentant légal le cas échéant)

Nom et signature de l'étudiant